

06/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022****Présents :**

Sarah BONVALET-YOUNES, Céline BUON, Raphaël CHARPENTIER (départ à 9h15), Kévin COHEN, Jean COTTE, Mael DALGLIESH-LEMOINE, Golvine DE ROCHAMBEAU, Alexis GOIN, Pauline LEBARON, Pierre-Louis PERIN, Rébecca RUFFE, Jérôme SGARD.

Absents ou excusés

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Mario DEL PERO, Grégoire ÉTRILLARD, Théo GAUDY, Emiliano GROSSMAN, Cassandre REMOND.

Assistaient à la séance :

Stéphanie BALME	Doyenne du Collège universitaire
Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Florent BONAVENTURE	Directeur exécutif de l'EMI
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Quitterie GADRET	Directrice exécutive du Collège universitaire
Elsa GRIMBERG	Directrice adjointe du campus de Nancy
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

*

* *

I. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 25 avril et du 16 mai 2022	2
II. Projet de refonte de l'École du management et de l'innovation	2
III. Présentation des mineures géographiques du Collège universitaire et projet de changement de nom des campus en région	12
IV. Projet de modification du règlement de la scolarité	18
V. Projet de calendrier électoral	19
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	20

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

La séance est ouverte à 8 heures 37 par Raphaël CHARPENTIER.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et à tous. Je vous prie d'abord de bien vouloir nous excuser pour ce format un tout petit peu particulier de ce Conseil du jour. Mariana DE ABREU ne pouvait pas présider la séance, et malheureusement j'ai moi-même un impératif professionnel qui fait que je ne peux pas être présent physiquement. Donc, je le fais à distance et je vous prie de bien vouloir nous excuser collectivement pour ce petit changement. J'ai compris également qu'il y avait un certain nombre de personnes parmi vous qui vont devoir quitter la séance en cours de route. Donc, si le quorum est atteint, je vous propose très brièvement puisqu'il n'y qu'un seul vote où nous avons vraiment nos prérogatives qui se mettent pleinement en œuvre, de commencer par l'adoption des procès-verbaux.

I. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 25 AVRIL ET DU 16 MAI 2022

Raphaël CHARPENTIER

Est-ce qu'il y a des remarques ? Non. Très bien. Dans ce cas, on va pouvoir passer au vote. Ismahane, a-t-on des procurations ?

Ismahane GASMI

Oui, M. DEL PERO donne procuration à M. GROSSMAN.

Raphaël CHARPENTIER

Très bien. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Est-ce qu'il y a des abstentions ? Nous pouvons considérer que les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité. Je vous remercie.

II. PROJET DE REFONTE DE L'ÉCOLE DU MANAGEMENT ET DE L'INNOVATION

Raphaël CHARPENTIER

Nous allons maintenant pouvoir passer au premier vrai point de notre ordre du jour. Et, je vous prie à nouveau de bien vouloir nous excuser pour ce petit changement. Il s'agit de la présentation de la refonte de l'EMI.

Florent BONAVENTURE

Merci, M. le Président. Bonjour à tous. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis le directeur exécutif de l'EMI. Je vais vous présenter de manière assez brève le projet global pour laisser plus de temps aux questions pour qu'on puisse échanger sur le projet qui a été lancé en novembre dernier, et qui a inclus énormément de parties prenantes évidemment. On est vraiment à l'aboutissement d'une refonte assez à la fois intéressante, mais aussi conséquente de l'École tout en restant dans une continuité assumée. Je ne sais pas si l'on peut lancer le PowerPoint. J'ai un petit PowerPoint qui résume un petit peu la note que je vous ai transmise.

L'idée est de faire un bilan de l'EMI cinq ans après sa création. Avec la doyenne, Natacha Valla, on a donc fait un bilan qui montrait à la fois que l'École a des atouts qui la différencient d'un grand nombre d'écoles de Sciences Po, mais aussi de ses concurrents. Ses atouts sont pluriels. D'une part, on a des étudiants tel que démontré par les fiches d'évaluation des enseignements extrêmement satisfaits des cours qui leur sont donnés. Et, de la manière dont les enseignements mêlent à la fois sciences sociales,

compétences techniques et groupes projets étudiants — ce que l'on appelle des *business case*. On a des étudiants satisfaits. On a aussi beaucoup de retours de la part des professionnels qui recrutent nos étudiants sur la réputation et la formation de ces étudiants. Professionnels qui insistaient sur deux choses : le fait que les compétences techniques étaient pointues. Donc, nos étudiants n'ont pas à rougir face aux étudiants sortants de HEC, de l'ESSEC ou de l'ESCP. En même temps, ils ont une hauteur de vue, une ouverture, un esprit critique qui leur est donné entre autres par les sciences sociales, mais aussi par la capacité connue des étudiants de Sciences Po à s'engager pour la société et dans la société. Ce sont ces deux aspects qui nous ont semblé très intéressants et qu'on a voulu garder avec cette refonte. Dans cet aspect professionnalisant, il faut quand même noter plusieurs choses. D'une part, l'EMI est confrontée, contrairement aux autres écoles de Sciences Po — peut-être à l'exception de l'École de journalisme — à une concurrence très forte en France. On n'est pas tout seul sur notre champ, et notre réputation se fait aussi en rapport et en comparaison avec les autres écoles de commerce.

Deuxième point à noter : les étudiants sortent avec un salaire de sortie dont ils n'ont pas à rougir, et ont un taux de placement extrêmement important dans tous les domaines visés. Cela dit, malgré ses atouts, l'École a traversé un moment de crise d'attractivité durant les deux dernières années. D'une part, on a eu moins d'étudiants qui ont postulé à l'École, surtout venant du Collège universitaire. Les étudiants qui venaient de l'extérieur se sont un peu maintenus. Mais, les étudiants du Collège universitaire venaient moins à l'EMI. Deuxième point : l'École a été créée il y a cinq ans. Les secteurs professionnels ont beaucoup évolué en cinq ans. Avec la pandémie, le digital — vous le savez — a été renforcé. On a maintenant une demande des étudiants, mais aussi des marchés professionnels pour avoir des diplômés formés davantage à l'impact, à la soutenabilité, aux questions environnementales. On a des demandes étudiantes aussi qui ont énormément évolué. Elles étaient très axées sur l'innovation il y a cinq ans en 2017. Elles sont maintenant beaucoup plus axées sur l'étude des transitions, et la mesure dont elles peuvent s'implémenter au sein des entreprises. Donc, il nous a semblé avec la doyenne important cinq ans après d'adapter les curriculums de l'École, de modifier certains des masters qui avaient un peu vieilli pour les adapter, pour vraiment bien les cadrer à la fois avec les demandes des étudiants et celles du secteur professionnel.

Enfin, on a voulu préciser à travers cette réforme la raison d'être de l'École, sa vision du monde si je puis dire, et ce qu'elle voulait développer et apprendre. D'où une refonte des curriculums qui s'appuie sur un positionnement renouvelé. Ce positionnement tel que je l'ai expliqué dans la note s'appuie sur l'impact au sens large — je pourrai y revenir — qui inclut l'impact social et environnemental, le digital et sur l'entrepreneuriat. Ils deviennent vraiment le cœur du projet pédagogique. Et, comment cette raison d'être et ce positionnement s'incarnent-ils dans l'École ? Ils s'incarnent tout d'abord par une inflexion du nom de l'École. On pourra y revenir dans les questions. On propose de la renommer l'École du management et de l'impact en gardant le sigle EMI qui est connu. On propose aussi l'évolution des maquettes de quatre masters sur huit. Évolutions qui sont plus ou moins importantes en fonction des masters, mais l'idée de cette évolution est de renforcer à la fois dans les cours communs, mais aussi dans les cours de spécialisations, les enseignements autour de l'environnement, des transitions énergétiques, des sciences sociales, du digital tout en gardant — c'est très important — les compétences techniques qui sont indispensables à une insertion professionnelle réussie sur le marché. J'y reviendrai aussi.

Enfin, on renforce les cours transverses qui sont les cours qui donnent l'identité à l'École puisqu'on est parti du constat que l'École était encore — malgré ces cinq années — une addition de masters. Il n'y avait pas assez de projets en commun. Il n'y avait pas assez d'esprit en commun au sein des étudiants de l'École. Or, nos diplômés qui vont travailler ensemble dans le monde de l'entreprise — peut-être, quelqu'un qui va travailler en finances va travailler avec quelqu'un qui travaille dans la communication. Les RH travaillent forcément avec la soutenabilité. Vous avez des liens qui se font dans le monde professionnel qui ne faisaient pas assez à Sciences Po. L'idée est de renforcer les cours communs qui donnent une définition assez claire de la raison d'être puisque les cours communs sont sur l'impact et le digital. Mais, ils permettent aussi aux étudiants de se rencontrer, de travailler ensemble et de parler projets par les *business case*, de construire des aspects pratiques ensemble.

Enfin, le quatrième élément porte sur la construction d'un studio. Le studio est un peu à l'image de l'incubateur des politiques publiques de l'École des Affaires publiques. C'est un lieu qui sert à abriter les projets collectifs des étudiants. C'est un lieu qui sert à faire se rencontrer les sciences humaines et les secteurs professionnels autour du domaine de l'impact. Et, c'est un lieu qui vise à aider les étudiants à penser à concevoir et à construire des modèles d'affaires, des business modèles à impact, c'est-à-dire

qui intègrent dès l'origine, dès la conception, les externalités positives et négatives que ces projets donneront. C'est ce que l'on appelle l'impact by design. On serait d'ailleurs le premier établissement à valoriser de cette manière intellectuelle via les sciences humaines cet aspect qui devient fondamental dans la définition des business modèles. J'ai eu pas mal de rendez-vous avec des financeurs, des professionnels de l'entreprise. Cela suscite un énorme intérêt du marché professionnel. Mais, on pourra y revenir aussi.

Je voudrais vous montrer les masters qui évoluent. On a le Master Finance et Stratégie qui pour l'instant est quasiment entièrement enseigné en français. Il passerait en grande partie en anglais. Ce n'est pas une anglicisation complète, cela dit. L'idée étant de permettre aux étudiants de suivre l'ensemble du parcours en anglais, et donc de recruter davantage d'étudiants internationaux puisque ce Master pour l'instant est très franco-français ; tout en permettant aux étudiants francophones de suivre, s'ils le souhaitent, un certain nombre d'enseignements en français. Autant en finance quasiment l'essentiel des cours et de l'activité professionnelle se font en anglais, autant en stratégie, c'est généralement un bilingue. On veut garder aussi un certain nombre d'enseignements en stratégie en particulier en français. Le fait de rendre davantage bilingue ce Master est demandé à la fois par les étudiants et les Alumni, mais aussi les enseignants qui m'ont tous dit l'intérêt pour les étudiants à avoir des cours en anglais. Et, à se projeter en anglais. Et, par le marché professionnel. Les diplômés actuels me racontaient qu'ils avaient dû traduire en anglais des termes appris en français dans des maisons de finances françaises. Et, la finance de marché vous dira que Paris a beaucoup gagné avec le Brexit, et qu'on a en plus des opportunités maintenant professionnelles dans les banques anglo-saxonnes qui sont venues à Paris en grande partie parce que vous avez des diplômés capables de parler en anglais, et compétents techniquement en finance. Et, ils nous demandent d'ailleurs davantage de diplômés bilingues. Voilà pour la première évolution.

Deuxième évolution sur le Master Finance et Stratégie, c'est l'idée de mettre davantage de finance climatique, la finance à impact, la *green finance*, en lien avec les transitions environnementales et énergétiques au sein du curriculum ; sachant que vous devez forcément acquérir des compétences techniques. Il faut déjà savoir la manière dont fonctionne la finance pour ensuite savoir la manière dont fonctionne la finance à impact globalement. Donc, vous avez une première année qui est souvent assez technique, et une deuxième année surtout dans le S3 qui va être davantage orientée autour des problématiques de la nouvelle finance, finance digitale, finance à impact, etc.

Deuxième master qui évolue, et cela de manière très fine. On avait un master qui s'appelait *International Management and Sustainability*. On le passe en *International Business and Sustainability* pour deux raisons. D'une part, on a déjà un management dans le titre de l'École et c'est un peu redondant. D'autre part, l'idée du management versus le business est de focaliser davantage le Master sur les métiers de l'entreprise plutôt que sur sa gestion. Le management parle de la gestion de l'entreprise, la manière de la gérer. Le business parle plutôt de la manière dont on va implémenter, dont on va mettre en pratique des solutions business. C'est un master plus généraliste. C'est un master plus littéraire et plus économique avec davantage de macro. Il est moins technique, mais il ouvre des horizons assez différents. Donc, le Master Finance et Stratégie et le Master IBS se différencient beaucoup pour les candidats, mais aussi dans le type d'enseignements qui sont donnés. Vous avez davantage d'enseignements sur l'économie circulaire, davantage d'enseignements sur la soutenabilité, sur l'impact, etc., dans ce Master dès le début ; sachant que les publics sont différents. Et, les débouchés sont souvent assez similaires. Mais, on y arrive par différentes portes.

Troisième master qui évolue. Il est issu d'une réflexion commune avec le centre pour l'entrepreneuriat. C'est la première fois qu'on le fait. C'est à noter. 60 % de nos étudiants sont intéressés par l'entrepreneuriat, et poursuivent des cours sur l'entrepreneuriat. Il y en a déjà qui sont donnés par le centre, mais ce n'est pas forcément facile pour les étudiants de les prendre puisque ce sont des cours complémentaires, des cours optionnels. Notre volonté avec le Centre est de coconstruire un master qui forme — non pas à créer des start-up à la chaîne ; on n'a pas l'écosystème à Sciences Po — les étudiants à l'innovation, à la compréhension des mécanismes entrepreneuriaux et intrapreneuriaux, c'est-à-dire la manière dont l'innovation s'intègre au sein des entreprises via des cours sur la création d'entreprise, le financement des entreprises, le design qui est donc une méthodologie d'enquête qui permet aux étudiants de mieux comprendre les mécanismes de l'innovation. Et, finalement, c'est un master qui leur permettra de s'intégrer dans les métiers de l'innovation au sein des entreprises ou des cabinets de conseil, de construire leur start-up ou leur entreprise s'ils le souhaitent grâce à l'incubateur. Et, en particulier, les start-up à impact que l'on est en train de développer aussi avec le centre pour l'entrepreneuriat, mais

également de comprendre par les sciences sociales la manière dont les entreprises et l'innovation évoluent. Ce qui fait que c'est un master assez propre à Sciences Po qu'on ne pourra pas vraiment faire de la même manière ailleurs.

Enfin, dernier master qui évolue. Il évolue dans la continuité. C'est le Master RH et gouvernance durable qui est l'ancien Master Organisation et Management des RH. Il était très axé sur la sociologie avec des méthodologies d'enquête : l'enquête sociologique ; et beaucoup de cours de sociologie des organisations. Cela restera, mais on va aussi orienter ce master davantage vers une option business en prenant un parti pris au sein du milieu RH qui est un peu fragmenté sur la question. Là encore, on a beaucoup consulté nos enseignants et nos partenaires pour présenter les RH comme étant le manager de la transition des entreprises, c'est-à-dire que la fonction RH a évolué énormément ces derniers temps. Et, maintenant, c'est cette fonction RH qui aide les entreprises à passer un certain nombre de caps : caps en matière d'égalité hommes/femmes ; caps en matière du respect du droit des salariés évidemment ; caps en matière de transition. Comment fait-on passer l'entreprise dans la transition environnementale et énergétique ? Vous avez deux angles : l'angle stratégique et l'angle RH. L'objectif de ce master est de former des RH capables à la fois de s'occuper du personnel, mais aussi d'être investis dans la transition au sein des entreprises. Voilà pour les masters qui évoluent.

Pour le reste, je passerai plus brièvement. J'ai parlé brièvement du fait que l'on a davantage de parcours en commun via des enseignements en commun, via des séminaires de prérentrée qui ne sont pour l'instant pas construits au sein de l'École, et qui visent évidemment à faire se rencontrer les étudiants, mais aussi à donner quelques compétences techniques fondamentales qui seront utiles ensuite dans l'ensemble de la scolarité. Au S1, c'est l'introduction aux outils digitaux, c'est-à-dire Excel, Canva, Indesign, en fonction des masters et des compétences antérieures. Au S2, c'est quelque chose que l'on appelle des *Soft skills*, les *business case*, c'est-à-dire la rhétorique, la manière de négocier. Et, au S3, ce sont les outils digitaux approfondis. Cela peut être du python ou Excel avancé, mais aussi de l'analyse financière. Dans ces parcours en commun, on renforce les cours transverses sur les fondamentaux du management puisqu'on veut que nos étudiants aient des compétences transverses en management. Et, vous avez besoin de savoir la manière dont fonctionne une entreprise. Vous avez besoin d'avoir des rudiments de comptabilité quel que soit le master que vous faites, y compris communication RH. Cela dit, si certains cours seront complètement en commun, d'autres cours — je pense à la comptabilité. Vous avez un bloc comptabilité, mais on ne fait pas de la comptabilité de la même manière en finances et en communication. Donc, on aura évidemment des enseignements adaptés. Voilà la maquette pédagogique type. Vous l'avez sur les quatre semestres, suivi d'un semestre de stage. Vous avez un nombre de crédits maximal de 36 crédits par semestre, ce qui est à la fois important et absolument nécessaire si l'on veut être compétitif vis-à-vis de nos concurrents aussi bien des écoles de commerce que des écoles de communication. Si je prends l'exemple du CELSA, ils ont davantage de crédits que nous en communication. Si je prends des exemples étrangers, les MBA aux États-Unis ont davantage d'heures de cours que ce que l'on peut donner à l'École. On doit former des étudiants à un champ professionnel particulier en trois semestres et un semestre de stage. Forcément, cela condense assez les enseignements. Mais, on a quand même réussi à limiter le nombre de crédits. On l'a un peu diminué par rapport à l'actuel. Vous le voyez. En partant d'un premier semestre avec un certain nombre de cours en commun et trois cours de spécialisation, un électif, à des cours de spécialisation qui augmentent plus les semestres progressent. L'importance de ces cours communs aussi est aussi liée au parcours des étudiants. Pour l'instant, un certain nombre d'étudiants n'osent pas tellement venir chez nous quand ils viennent du Collège universitaire parce qu'ils cherchent des enseignements généralistes qu'ils n'auront pas, d'ailleurs nulle part. Ils cherchent des enseignements disciplinaires. Donc, on veut permettre aux étudiants de ne pas être stressés par le fait de s'engager dans un métier ou dans une filière professionnelle sans pouvoir se tromper. Si vous n'avez jamais fait de marketing et que vous allez faire du marketing parce que vous avez l'impression que c'est intéressant, mais qu'au bout de six semaines vous vous dites que finalement que vous avez envie de faire de la finance, il faut donner à ces étudiants l'opportunité de changer de master. Et, pour changer de master, on pourra le faire maintenant à l'issue du S1 en demandant simplement à l'étudiant de rattraper un des cours de spécialisation. Il faudra évidemment l'accord des deux responsables pédagogiques concernés, mais il y aura un process un peu normé. Vous voulez changer de master, vous le pouvez. Vous avez simplement un cours de spécialisation à rattraper, et l'on sait que l'ensemble des fondamentaux du management et des sciences sociales ont été appris, quel que soit le master. C'est aussi une réforme qui vise à donner davantage de souplesse aux étudiants.

On sait très bien qu'un étudiant qui arrive en quatrième année n'est pas forcément au fait malheureusement de ce que sont les secteurs professionnels dans lesquels ils vont s'engager. On veut aussi les rassurer en amont en leur permettant de changer.

J'ai fait un petit peu le tour. Je suis un peu bavard. Donc, j'ai été un peu plus long que ce que j'aurais voulu. Je suis tout à fait prêt à répondre à vos questions.

Kévin COHEN

Merci beaucoup pour cette présentation. J'ai quelques craintes concernant le côté bilingue du Master Finance et Stratégie. Quel serait globalement le pourcentage d'anglais et de français à l'intérieur de ce master ?

Mael DALGLIESH-LEMOINE

J'avais plusieurs questions. La première, effectivement, porte sur le français et l'anglais. Mais, la question vient d'être posée. Ensuite, avez-vous une explication par rapport à la baisse des candidatures issues du Collège universitaire de ces deux dernières années, si j'ai bien compris ? Est-ce qu'il y a une reprise cette année ? Et, est-ce que cette baisse se résorbe ? Savez-vous si l'École est attractive dès le Collège universitaire, c'est-à-dire est-ce que les élèves de Terminale qui candidatent à Sciences Po parlent de votre école dans leur lettre de motivation ? Et la dernière question concerne la dernière partie de votre exposé. Pour le changement à la fin du premier semestre de première année de master, est-ce jusqu'à la fin de l'année qu'on peut changer ou est-ce uniquement à la fin du semestre ? Et si un élève se rend compte au bout de six semaines qu'il aimerait finalement changer de voie, peut-il changer au bout de six semaines ou est-ce qu'il doit attendre le terme des douze semaines de semestre ? Merci.

Raphaël CHARPENTIER

Merci beaucoup. Je vais laisser peut-être la parole à la salle. Je crois que le doyen de l'Assemblée est M. PERIN. Je le remercie par avance de bien vouloir distribuer la parole.

Pierre-Louis PERIN

Bonjour à tous. Je crois dans la salle que nous avons une question de Mme BONVALET-YOUNES.

Sarah BONVALET-YOUNES

Tout d'abord, pour revenir un peu à la part d'anglais dans les masters, même si l'on comprend complètement vos explications, on craint que le Master en étant en grande partie en anglais soit plus difficilement accessible aux étudiants qui parlent le moins bien anglais. On sait souvent que les étudiants qui parlent le moins bien anglais sont également ceux issus des milieux les plus défavorisés. Par rapport au nom, mais c'est moindre, en ayant vos explications on comprend complètement le changement de nom. Mais, on a un peu peur que cela ne soit pas forcément très clair pour les étudiants qui n'ont pas les détails que l'on a pu avoir. Est-ce que des explications sont prévues pour cela ? Enfin, par rapport aux cours sur la question environnementale, c'est un sujet qui nous tient à cœur. On aimerait bien avoir un peu plus de détails sur l'offre pédagogique par rapport à ces cours, et notamment sur l'angle qui sera abordé.

Rébecca RUFFE

J'aurais plusieurs questions également. La première concerne le nom du changement du Master entrepreneuriat design et innovation qui a changé beaucoup de fois de nom. Je crois deux ou trois fois en quelques années. Est-ce qu'avec cette nouvelle définition on arrive à trouver ce que l'on veut faire ressortir au niveau de ce master ? N'est-ce pas trop compliqué pour les candidats et pour les partenaires de s'y retrouver chaque année ? Je pense qu'il est difficile de s'y retrouver... Une deuxième question au niveau du calendrier de toute cette refonte. Quel est le calendrier ? Est-ce que cela sera pour l'an prochain ou septembre ? Et, une dernière question bien sûr au niveau RH. Il y a beaucoup de projets, beaucoup de créations. Je vois qu'il y a des créations de séminaires de prérentrée, de l'impact studio. Je pense que c'est très bien pour les étudiants d'être flexibles au niveau du changement du master par semestre, mais cela implique quand même une charge de travail en plus pour les collègues. Quelles sont les conséquences en matière RH ? Qu'est-ce qu'il est prévu pour tout ça ?

Florent BONAVENTURE

Je commence à répondre à cette première série de questions, en commençant par le Master Finance et Stratégie en anglais, en fait, pour tout vous dire j'étais assez surpris en préparant les Conseils que ce sujet remonte parce que cela avait fait l'objet d'un consensus complet chez les alumni les enseignants et les partenaires. Le consensus s'était aussi manifesté au sein du Conseil pédagogique de l'École et du Conseil stratégique. En fait, on répare un peu une anomalie. Tous les masters Finance quasiment de France sont en anglais. On était le dernier à être en grande partie en français. J'ai eu beaucoup de retours d'étudiants du Collège universitaire qui me disait avoir eu envie de venir faire le Master Finance et Stratégie. Par contre, au Collège universitaire, beaucoup suivent un programme anglophone. Donc, ils ne pouvaient pas venir chez nous et ils sont allés ailleurs. L'idée du passage à l'*English Track* permet d'adapter le Master aux exigences du marché, pour attirer davantage d'étudiants internationaux, mais aussi du Collège universitaire qui viennent de Reims — des programmes anglophones — de Menton ou le Havre. Et, c'est aussi une demande du marché d'avoir des étudiants bilingues et très bien formés en anglais parce que la finance se fait en anglais. Cela dit, je partage vos craintes, Sarah. Et, l'une des raisons pour lesquelles je souhaitais conserver un grand nombre d'enseignements en français, c'est parce que l'on a effectivement des étudiants qui ont un niveau d'anglais un peu moins fort. J'espère qu'ils ne choisissent pas le master actuellement juste pour des questions d'anglais. Mais, il faut aussi accompagner ces étudiants dans leur scolarité. Cela me paraît très important. On a une vingtaine d'étudiants, par exemple, chaque année, issus des conventions d'éducation prioritaire. Beaucoup ont suivi des stages ou une année à l'étranger, ce qui fait il n'y a aucun problème d'anglais. D'autres ont plus de problèmes en anglais. Effectivement, l'idée n'est pas du tout de leur empêcher l'accès. D'ailleurs, PSIA et l'EAP ont beaucoup d'étudiants issus des conventions d'éducation prioritaire dans leurs programmes anglophones, et cela ne gêne pas. La question, par contre, porte sur l'accompagnement des étudiants en cours de scolarité. C'est une question très importante et l'on va mettre en place un programme de mentorat justement autour de ces questions. Mais, c'est une question qui d'ailleurs nous a beaucoup préoccupées pendant cette période de refonte. Autre point sur le passage en anglais, c'est le fait que l'on veut garder certains enseignements en français ou doubler certains types d'enseignements. Pour la Stratégie, par exemple, il y aura un cours en français et un cours en anglais. Des enseignements assez techniques sur l'impact, sur la mesure de l'impact, qui vont être souvent en anglais parce que la réglementation européenne, par exemple, n'a même pas été traduite en français sur ces notions. Par contre, comme vous avez beaucoup d'entreprises françaises qui sont confrontées à ces problématiques, on garde aussi des cours en français. L'idée est vraiment d'avoir un processus assez fluide, ce que l'on a, par exemple, dans le Master Communication, Médias et Industrie créative. Vous avez deux *Tracks*. Les étudiants choisissent indépendamment de leur *Track* des cours en anglais ou des cours en français en toute liberté. C'est un peu ce que l'on veut faire sans avoir d'*English Track* ou un *French Track* parce que cela devient assez compliqué. Car vous auriez un *French Track* Finance, un *French Track* Stratégie, un *English Track* Finance et un *English Track* Stratégie... Tout le monde va s'y perdre. Mais, l'idée est bien d'avoir un cursus bilingue dans lequel les étudiants peuvent choisir finalement des cours en français et des cours en anglais un peu comme ils le souhaitent, sachant qu'il y aura quand même – je pense à du 60/40 – en anglais. Mais, on peut aussi faire des cours magistraux en anglais avec des conférences de méthode en français. Il y a plein de manières qui existent — je l'ai vécu en ayant dirigé des programmes anglophones et bilingues — pour accompagner les étudiants dans ce parcours ; sachant en plus — dernière chose — que l'anglais de la finance n'est pas l'anglais de Shakespeare mais un anglais technique et que les termes fondamentaux sont en anglais. On ne parle pas de capital-risque. On parle de *Venture*.. On ne va pas demander de faire des dissertations ou des *paper* sur la finance. On va demander une maîtrise du vocabulaire technique. C'est un petit peu différent.

Sur la question du nom, évidemment, on a beaucoup discuté autour du nom. Vous voyez, il y a un changement dans la continuité... Mais, on avait un nom de l'École de Management qui était qualifié par l'innovation en 2017. Maintenant, on a toujours un nom qui est qualifié cette fois-ci par l'impact, ce qui présente mieux notre raison d'être, et qui répond aussi à des demandes assez fortes. L'impact est un terme qui a un sens similaire en français et en anglais. Pour le coup, on est très à l'aise sur le sujet. C'est un terme très connu dans le milieu professionnel. Et, pour les étudiants, c'est un terme qui est polysémique. Il y a un sens restreint qui est ce que je disais, c'est ce que l'on appelle l'*impact by design*, l'internalisation des externalités, si je puis dire. Il y a un sens plus large qui est l'action, la manière d'agir et l'impact au sens fort sur l'environnement, sur la société. C'est assez facilement compréhensible. Mais,

on va faire une campagne de communication à partir de septembre qui accompagnera la campagne d'admission. Justement, sur le calendrier, pour répondre à Rébecca, les premiers cours seront mis en place en août/septembre 2023 puisqu'il faut le temps que la campagne d'admission ait lieu. En fait, les nouveaux masters doivent être intégrés dans les systèmes techniques dès juillet pour que les étudiants puissent postuler à ces masters, pour que l'on ait le temps de communiquer autour de ces masters à l'automne. Ensuite, les cours sont mis en place en septembre 2023.

Sur la question environnementale, l'offre pédagogique. Vous avez différents types d'offres pédagogiques sur les questions environnementales. L'idée n'était pas de reprendre à zéro ce qui a déjà été fait au Collège universitaire parce qu'on a des étudiants qui connaissent ces problématiques bien mieux que ma génération, si je puis dire. Donc, on ne va pas repartir de zéro. Par contre, là où l'on a un atout distinctif, c'est l'éclairage par les sciences sociales des enjeux auxquels sont confrontés le business, les entreprises, dans les thématiques des transitions. C'est ce qui va véritablement nous distinguer. Si vous avez des cours techniques au sein des masters sur des problématiques d'impact, de mesures, vous aurez dès le premier semestre un cours d'introduction aux liens entre les transitions et le business. Il y a les sciences sociales. Par exemple, cela peut être une professeure de Sciences Po, une historienne, qui fait un cours — je donne un exemple qui a déjà été réfléchi et vu avec elle — sur l'histoire environnementale de l'entreprise. Cela permet de montrer aux étudiants l'historicité de la problématique de la pollution, la manière dont elle a été internalisée, mais aussi combattue par les entreprises dès le 19^e siècle. Donc, ces cours visent à donner une profondeur supplémentaire aux étudiants sur des problématiques qui lient justement impact et business. On a aussi des cours sur la régulation. Sur la régulation environnementale, il faut absolument que les étudiants de l'École de Management sachent percevoir et comprendre les différents types de régulation puisque cela aura un impact sur leur business. Ce n'est pas uniquement réservé à l'École des Affaires publiques. Il y a un ensemble de cours, les cours sur le marketing et la manière dont justement les transitions s'intègrent et la responsabilité du consommateur, l'action du consommateur va agir dans le milieu... C'est un ensemble de cours qui permet de poser les choses de manière un peu plus fine que ce qui a été fait avant, et très en lien avec le business. Ensuite, au sein de chacun des masters, ces enseignements vont être déclinés, mais de manière plus technique parce que vous avez à la fois une compétence en sciences sociales qui est importante. Mais, c'est un secteur la soutenabilité qui a des débouchés auquel il faut former. Vous avez un ensemble de points assez techniques, d'ailleurs issus des réglementations que les étudiants doivent connaître dans leur master.

Je réponds à la question sur la baisse de l'attractivité. On a eu une baisse assez forte du nombre de candidats de plus de 100 étudiants admis l'année dernière et celle d'avant. Baisse qui a été un peu résorbée — on n'a pas encore les chiffres finaux pour l'année prochaine des présents, évidemment — mais on reste en deçà du potentiel de l'École, du potentiel d'accueil des masters. Et, on voit bien que l'on est dans un milieu très concurrentiel dans lequel nos concurrents vont très vite. Il nous est indispensable d'agir pour faire venir davantage d'étudiants du Collège universitaire qui sont très sensibles à l'impact, à la soutenabilité, aux transitions ; qui sont très sensibles aussi à l'idée d'agir. On veut leur montrer que l'on peut agir pour le climat, pour la société dans et par l'entreprise et pas seulement dans le service public ou dans les ONG. Cette réforme est justement née du constat d'une baisse d'attractivité, en particulier chez les étudiants du Collège universitaire. L'École, pour répondre à votre question, n'est pas attractive dès le lycée. C'est l'une des vraies questions qui se posent. Les étudiants, vous le savez, quand ils postulent à Sciences Po — je vais être très caricatural — veulent être reporters de guerre, diplomates ou travailler dans une ONG. Et, pas forcément venir en entreprise. Généralement, il y a une transition qui se fait au cours du Collège, souvent en troisième année d'ailleurs où ils voient qu'il y a d'autres manières d'agir. Il y a d'autres types de métiers qui sont intéressants, et l'on peut raisonner aussi par secteur et pas forcément par discipline. Mais, c'est aussi à nous de les accompagner avec nos collègues du Collège durant le premier cycle pour leur montrer toute la diversité des débouchés qui existent à Sciences Po. Et, c'est très important que Sciences Po depuis son origine forme aux métiers du privé parce qu'on forme avec une touche spécifique. On les forme différemment des écoles de commerce.

Le changement se fera non pas pendant le semestre parce que cela désorganiserait tout, mais à la fin du premier semestre. Évidemment, on ne peut pas faire en sorte qu'un étudiant change de cours en cours de scolarité. Cela serait un peu compliqué. Mais, à la fin du premier semestre. Étant donné le nombre de cours communs qui existent, étant donné que les process seront mieux institutionnalisés, cela ne

générera pas — on l'a vu — de problématiques RH, pas plus qu'actuellement où cela est assez désorganisé. Et, il y aura une lisibilité de la chose.

La question sur le Master ITN, donc Innovation et Transformation numérique. Effectivement, il avait changé de nom. Mais, comme il a changé de nom assez tardivement, ce changement de nom n'a jamais pu être mis en place. Donc, les étudiants qui ont candidaté cette année ont candidaté pour le Master Innovation et Transformation numérique, ce qui fait qu'il n'y aura pas de problème de transition puisque la réforme n'a pas pu être mise en place. Entre temps, le rapprochement avec le centre pour l'entrepreneuriat, des discussions assez fécondes avec les étudiants et avec les professionnels nous ont montré qu'il fallait vraiment que l'on comble un manque. Et, le manque comblé était comblé avec l'entrepreneuriat et en rassemblant entrepreneuriat et design dans l'idée que l'on forme à l'innovation de manière différente. Je ne pense pas que cela sera compliqué pour les candidats puisque les candidats n'ont pas vu le changement.

Dernière question sur les RH. Le studio n'ouvrira que si l'on a les financements. L'idée n'est pas de créer des soucis RH en plus. On a des financements, à priori l'on en aura parce qu'on a beaucoup d'entreprises intéressées, et l'on crée. Je pense que l'on va montrer un petit programme pilote avec un ou deux projets l'année prochaine, et avec des étudiants motivés. Mais, le studio n'ouvrira que si l'on a des financements.

Enfin, on a beaucoup travaillé avec les assistantes, en particulier, et avec les responsables pédagogiques pour faire en sorte que cette réforme n'alourdisse pas la tâche RH, mais au contraire la simplifie. Ce que je n'ai pas mentionné ici parce que c'est plus technique, c'est qu'il y a un travail de simplification des process, de simplification et de classification de cours qui est en cours et qui vise à faciliter le travail des assistantes pédagogiques à l'avenir.

Pauline LEBARON

En fait, à l'UNEF, ce que l'on voit aussi du phénomène de la baisse des candidatures, on pense qu'un facteur que vous avez évoqué est important, c'est aussi l'éthique des candidats qui les inquiètent sur les masters qui sont proposés par l'École du Management et de l'Innovation pour les enjeux environnementaux et sociaux. Donc, on pense effectivement que ce sont des enjeux très importants. Là-dessus, on est quand même plutôt positif sur le sens des évolutions qui ont lieu au sein du master. Cependant, on a quand même des réserves sur les questions environnementales. On a quand même un peu peur, s'il n'y a pas de réflexions associées aux maquettes pédagogiques sur l'insertion professionnelle des étudiants à la sortie du master, que cela... On est un peu effrayé du *greenwashing* pour être très honnête. Donc, on aimerait avoir vos réponses à ce sujet, notamment pour revenir un peu sur les questions d'insertion professionnelle, si c'est ensuite pour que l'on ait de grandes cohortes d'étudiants qui travaillent dans de grandes banques, de grandes entreprises qui ont en fait des impacts environnementaux et sociaux assez désastreux. Cela nous pose question. Ensuite, au-delà de cela, pour revenir un peu plus sur les enjeux sociaux, on avait des considérations un peu plus pointues sur le sujet. Par exemple, sur des masters comme le Master Finance et Stratégie, on a la sensation qu'il manque actuellement de cours un peu globaux d'économie qui permettent de comprendre l'impact de la finance et des crises financières sur l'économie réelle, sur le reste de la société et sur aussi les conditions de vie de la population. Là-dessus, on aimerait savoir, si justement dans les cours qui sont un peu évoqués sur les enjeux sociaux, s'il y a des cours de cet ordre qui sont envisagés. Mais, aussi, sur l'ensemble des masters de l'École du Management et de l'Innovation et prochainement de l'Impact. On pense qu'il manque aussi des cours plus généralement sur les questions d'inégalités sociales qui sont quand même peu abordées. Et, sur aussi le droit du travail. Il y a des cours de droit du travail, notamment dans le Master de Management des organisations. Mais, on pense qu'il faudrait que ces enseignements de droit du travail soient communs à l'ensemble des masters de l'École parce que, quel que soit le master effectué, cela amène souvent les étudiants à être dans des postes à responsabilités importantes. À nos yeux, c'est essentiel d'avoir des connaissances pointues de droit du travail pour occuper ces fonctions. Et, c'est une réflexion d'ailleurs que l'on pense être importante à mener sur beaucoup d'autres formations de master des différentes écoles de Sciences Po pour que les étudiants puissent entrer ensuite dans le monde du travail en connaissant leurs droits. Et, s'ils entrent dans des postes à responsabilités, en sachant aussi la manière de bien respecter les droits des autres et les droits de leurs subordonnés.

Jérôme SGARD

Ce n'est même pas une question, mais une remarque que l'on a déjà dû vous faire plusieurs fois. L'École du Management et de l'Impact... Impact est extrêmement énigmatique comme terme. L'impact est un objet qui tape sur un autre. Cela laisse un certain questionnement. Du coup, cela met un côté un peu flou dans l'affichage, il me semble. Je pense qu'on a déjà dû vous le signaler. Donc, je serais content d'avoir une justification de ce terme.

Pierre-Louis PERIN

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non. J'en avais une pour ma part en soulignant que — c'est un peu en lien avec la réflexion de M. SGARD. Je pense que la question de l'impact se comprend peut-être mieux pour une école qui se situe à l'intérieur de Sciences Po parce que vous avez accès à des partenariats avec les autres écoles. Et, c'était le sens de ma question, en fait. Est-ce que vous développez d'autres partenariats avec les écoles autres dans le cadre de la réforme de votre maquette ?

Florent BONAVENTURE

Merci pour ces questions. Je vais essayer d'aller vite. Si vous voulez, je reviendrais devant vous ultérieurement avec davantage de précisions sur toutes les maquettes que l'on peut faire. Je pense que ce sera mieux d'en discuter à ce moment-là. Mais, pour vous rassurer, Pauline, l'insertion professionnelle des diplômés est notre objectif numéro 1, c'est-à-dire que ce n'est pas hasard d'ailleurs si l'on place très bien nos diplômés. L'idée n'est pas du tout de faire du *greenwashing*. Et, à l'inverse, l'idée n'est pas de s'opposer aux entreprises, ce n'est pas notre rôle. Notre idée est de former les étudiants à comprendre les enjeux, à pouvoir agir dans l'entreprise dans laquelle ils seront. Donc, on leur donne des clés, des outils pour agir que ce soit en banque d'affaires, dans une fonction RH ou en marketing. On leur donne des outils qui sont indispensables et qui sont d'ailleurs de plus en plus demandés par le marché professionnel. En ce moment, je suis en plein dans l'évaluation des mémoires de soutenance d'apprentissage. Vendredi, j'avais une soutenance d'apprentissage d'une jeune maintenant diplômée qui est dans un cabinet de gestion de fonds dont l'apprentissage a été consacré entièrement à expliquer et intégrer les notions d'impact justement tel qu'elles sont demandées par le règlement SFDR de l'Union européenne pour le fonds de gestion. En fait, on a une demande des entreprises et l'on a une demande des étudiants. L'idée est de former à des compétences techniques, et ensuite avec ces compétences techniques, vous pourrez en faire ce que vous voulez dans l'entreprise. Pour le coup, ce n'est pas à nous d'en décider. Ce n'est pas du *greenwashing*. Et, les sciences sociales, mais aussi la réflexion que l'on a autour de ces enjeux, nous certifient que ça ne le sera pas. Par contre, là où je ne suis pas d'accord avec vous, s'ils veulent travailler dans une banque, ils iront travailler dans une banque. Et, les banques ont besoin d'avoir des étudiants de Sciences Po — elles nous le disent — pour changer, modifier et transformer leurs pratiques aussi ; sachant que sans la finance, en gros, vous n'aurez pas de transition énergétique. Si vous n'avez pas de réallocation de l'argent, vous n'aurez pas de transition énergétique. Donc, il faut aussi prendre en compte ces enjeux.

Finance et Stratégie, oui, il y a des cours et il y en aura sur les inégalités sociales. D'ailleurs, dans le cadre de l'impact, c'est intégré. En revanche, mettre du droit du travail un peu partout, je ne suis pas entièrement d'accord avec vous parce qu'on a déjà une maquette à 36 crédits. Je suis d'accord avec vous sur le principe, c'est-à-dire que c'est important que les étudiants touchent un peu tous les domaines. Mais, si l'on multiplie le nombre de cours, j'aurais 80 crédits par semestre et je ne pourrai plus faire ; sachant qu'en finance ils ont besoin d'avoir le droit des affaires.

Sur l'impact, c'est une notion polysémique. C'est une notion qui est pour l'instant très bien comprise dans le milieu professionnel. Justement, l'un de nos enjeux, mais aussi à mon avis un de nos atouts en matière de communication — là, c'est l'ancien directeur de la communication qui vous parle — c'est que l'on va pouvoir s'appuyer sur ce nom pour faire une communication *ad hoc*, c'est-à-dire que l'on a un nom qui est différenciant. On a un nom qui incarne une raison d'être. En matière de communication, c'est un boulevard pour nous à la fois pour développer le nom de l'École parce que cela suscite un intérêt pour développer la marque, et pour montrer avec le discours de la preuve que ce nom se reflète dans les programmes et dans les maquettes.

Jean COTTE

J'aurais une dernière question qui sera très rapide. C'était une question par rapport aux universités partenaires et au double diplôme parce que, sauf si j'ai raté cela, je n'ai pas l'impression que c'est évoqué. Et, dans cette refonte finalement de l'École du Management et donc de l'Impact qui aura lieu, qu'est-ce que cela peut changer dans les relations avec les partenaires, les différents doubles diplômes, sachant qu'ils sont nombreux à l'international ?

Florent BONAVENTURE

Merci. Et, cela me fait penser que je n'ai pas répondu à la question de M. PERIN. On a un diplôme joint avec l'École de droit. C'est le Master de Droit et Finance qui vise à former des étudiants spécialisés dans de la régulation et de la compliance. Donc, c'est intéressant d'avoir des partenariats d'école à école. Ce n'est pas toujours simple à monter, mais c'est très intéressant. C'est une voie qui est développée et qui est réfléchie. Pour les doubles diplômes, vous avez différents types de doubles diplômes. L'idée de la doyenne est de développer davantage ces doubles diplômes, et d'en avoir peut-être d'autres qui seraient plus adéquats peut-être avec ce qu'est l'École, puisque les doubles diplômes ont été créés par ajout. Il y a eu peu de doubles diplômes qui ont été très ciblés sur l'École de Management. C'est un travail qui sera à faire à partir de l'année prochaine. On ne peut pas tout faire en même temps. Ce sera l'acte III, si vous voulez, pour faire un clin d'œil amical à la doyenne du Collège. Mais, c'est une internationalisation de l'École qui sera nécessaire. Par exemple, j'aimerais bien développer des doubles diplômes avec des universités technologies indiennes parce que vous avez des profils d'ingénieurs que l'on peut en plus former aux sciences sociales. Et, cela vous donne un profil d'étudiants assez extraordinaire. Il y a des choses à développer avec le Japon. Pour l'instant, le changement de maquettes n'impacte pas nos partenaires puisque dans le schéma actuel des enseignements — première année à Sciences Po, deuxième année chez le partenaire — c'est finalement assez fluide. Et, nos partenaires sont en train d'avoir les mêmes réflexions que nous. Globalement, on n'a pas eu de souci ou de retour de ce côté. Par contre, il y a effectivement un portage international à améliorer sur l'École qui est pour l'instant un peu trop franco-française, si je puis dire, dans son corps étudiant et dans ses partenariats.

Pierre-Louis PERIN

Merci, M. le Directeur. Je pense l'on va passer au vote sur ce projet de refonte de l'École du Management et de l'Impact. Y a-t-il des votes contre ? Non. Des abstentions ? Quatre abstentions, je crois.

Pauline LEBARON

Est-ce qu'il est possible de faire une petite explication de vote ?

Pierre-Louis PERIN

Très rapidement, s'il vous plaît.

Pauline LEBARON

Oui, très rapide. Les évolutions vont quand même dans un sens positif sur les enjeux environnementaux et sociaux. On ne vote pas contre. Par contre, on a plusieurs réserves que l'on a pu évoquer sur notamment le manque de clarté du nom. C'est pour cela que l'on s'abstient.

Ismahane GASMI

Nous avons sept voix pour et quatre abstentions.

Pierre-Louis PERIN

Très bien. On peut considérer que le projet est adopté.

Merci, M. le Directeur.

Florent BONAVENTURE

Merci beaucoup. Merci à vous.

III. PRÉSENTATION DES MINEURES GÉOGRAPHIQUES DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE ET PROJET DE CHANGEMENT DE NOM DES CAMPUS EN RÉGION

Pierre-Louis PERIN

Nous allons passer au second point de l'ordre du jour : la présentation des mineures géographiques du Collège universitaire et du projet de changement de nom des campus en région. La parole est Mme Stéphanie BALME et Mme Quitterie GADRET.

Stéphanie BALME

Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous que vous soyez avec nous en présentiel ou en distanciel. M. PERIN, bonjour. Chers collègues et chers étudiants et étudiantes. Nous sommes effectivement trois du Collège universitaire présentes. Permettez-moi de vous dire qu'Elsa GRIMBERG — bonjour, Elsa — directrice adjointe du campus de Nancy est avec nous ce matin, ainsi que Quitterie GADRET, la directrice exécutive du Collège universitaire. Et, moi-même, Stéphane BALME, la doyenne du Collège. Nous sommes très heureuses toutes les trois et nous représentons là une réforme souhaitée par l'ensemble des directrices et des directeurs du Collège universitaire. Très heureuse de vous présenter un projet qui est un projet réfléchi de longue date puisque nous avons commencé cette réflexion en 2020. Et, nous avons à différents moments devant le Conseil pédagogique, au sein du Conseil des doyens présenté cette réforme qui aujourd'hui est aboutie, et qui porte sur un objet en particulier.

En résumé, voici l'idée puisque vous avez eu accès à la note. Je ne doute pas que vous l'ayez lue. L'objet essentiel est de travailler sur une partie non aboutie de la réforme de l'acte II. Vous savez que l'acte II a académisé le Bachelor de Sciences Po, le diplôme et la licence de Sciences Po. En l'académisant, cette réforme a eu pour objet de s'appuyer sur les disciplines des sciences humaines et sociales choisies au niveau du Collège. Et, cette réforme a probablement laissé un peu de côté la spécialisation géographique au sein de la formation en Collège universitaire. Et, c'est donc l'objet de cette réforme. L'objet de cette réforme est de renouveler, d'harmoniser, de préciser la dimension de la spécialisation géographique de notre diplôme. Pour faire cela, il faut modifier deux choses. D'une part, il a fallu travailler au nom des programmes des campus en région. Et, nous proposons un petit changement qui est en fait un changement à la fois symbolique, mais si symbolique qu'il est en réalité assez fondamental. Et, la seconde chose qui est nécessaire, c'est de reconnaître de manière beaucoup plus institutionnalisée la spécialité géographique au sein de notre diplôme sous la forme de ce que l'on appelle une mineure ou en anglais le *Minor*. C'est l'équivalent de la *Minor* en anglais. C'est vraiment cela l'enjeu de la réforme. Les enjeux sont nombreux. Nous l'expliquons dans la note. Ils tiennent à la cohérence pédagogique de notre programme puisque vous savez désormais que le Bachelor de Sciences Po est un, unique. Il a obtenu le grade de licence. Et, quel que soit le campus de choix d'études de nos étudiants, ils disposent d'un même diplôme puisqu'il est centré sur une dimension disciplinaire très forte. Donc, la cohérence pédagogique est l'enjeu numéro 1. La cohérence aussi philosophique puisqu'il nous a semblé que les noms de nos campus étaient désormais très largement obsolètes. Et, beaucoup à la demande des étudiants, nous avons engagé une réflexion sur les noms qu'il fallait donner à nos campus. C'est un enjeu de cohérence avec l'institution elle-même, ses principes, le lien entre la Recherche et l'enseignement. Au final, il s'agit bien d'enjeux d'affichage, d'attractivité, d'excellence.

J'ai dit un petit mot sur la méthode tout à l'heure en disant que c'était le fruit d'un travail très long. Mais, c'est aussi — je tiens à le dire. Cette réforme qui est proposée aujourd'hui est une rationalisation a posteriori de ce qui existe en fait désormais, mais qui n'est pas assez reconnu comme tel. Donc, la mise en œuvre de cette réforme va être très aisée. Elle ne nécessite pas de modification de la maquette. C'est une réflexion longue qui va aussi être assez indolore d'une certaine manière pour les équipes du Collège universitaire puisqu'il s'agira simplement de rationaliser a posteriori ce qui existe. Et, vous avez pu lire dans la note la manière dont nous comptons évaluer et calculer le principe de la mineure géographique.

Les points essentiels à retenir sont les suivants. Il s'agit en modifiant le nom des programmes des campus en région de valoriser la dimension disciplinaire des sciences humaines et sociales du diplôme sans culturalisme, c'est-à-dire en intégrant une spécialité géographique qui s'entend avec le souci de l'altérité de la connaissance d'une autre région, en proposant aux étudiants de décentrer leurs perspectives. Et,

d'essayer de comprendre de la région qu'ils étudient le point de vue, et la manière dont se posent les questions sociales, politiques, géopolitiques de chaque région du point de vue de la région étudiée.

Il s'agit aussi de comprendre les régions du monde en soi en analysant leur dynamique au sein de la globalisation et non pas dans un rapport qui serait un rapport nord/sud ou l'on dirait en anglais *Global North/Global South*. Il nous semble que le nom des campus actuellement, par exemple, si je prends le cas à Reims du programme Europe/Afrique, précisément comporte cette dimension obsolète qu'il faut absolument modifier.

La proposition est toute simple et elle est la suivante. L'idée est de reconnaître sur chaque campus qu'il y a bien un programme général. Les campus en région de Poitiers à Dijon, en passant par le Havre, Menton, Reims et Nancy proposent un Bachelor de Sciences Po. Les étudiants choisissent l'une des trois majeures disciplinaires que vous connaissez.

Enfin, qu'ils aient la possibilité d'obtenir sur leur diplôme une mineure qui porte les noms suivants. La mineure Amérique latine/Caraïbes. Vous noterez que le terme Caraïbes a été ajouté. Au Havre, c'est la mineure Asie/Pacifique. Nous ajoutons la dimension Pacifique. La mineure Méditerranée/Moyen-Orient à Menton en intercalant dans l'autre sens Méditerranée/Moyen-Orient puisqu'aujourd'hui l'on parle d'abord d'un campus Moyen-Orient/Méditerranée. Le campus de Reims, comme vous le savez, dispose de deux programmes. L'idée est tout simplement de l'appeler la mineure Amérique du Nord et mineure Afrique. Quant à Nancy, nous avons beaucoup réfléchi à son nom en proposant mineure Union européenne/parteneriat franco-allemand. Et, à Dijon, mineure Union européenne/Europe centrale et orientale. Quant à Paris, le campus de Paris demeure le campus de Paris actuellement sans spécialité géographique, comme vous le savez.

Il est très important — vous l'aurez noté — que nous nous concentrons vraiment sur la région du monde qui est étudiée et dont nous avons hérité au gré de la formation des campus en région depuis 20 ans maintenant.

Les derniers points sur les modalités. Pardon, avant de parler des modalités de validation, vous dire que l'enjeu des nouveaux noms des programmes des campus est important parce qu'il fait l'objet aujourd'hui de beaucoup d'incompréhensions souvent de la part des candidats à Sciences Po. On trouve sur Parcoursup, sur le site de Sciences Po ou sur beaucoup de sites qui font la promotion du Collège différents noms. Donc, il est très important d'établir cette réforme par souci de visibilité et de lisibilité. J'ajoute également que des comités pédagogiques par campus ont été créés ces dernières semaines. Ils sont formés de membres de la Faculté permanente. Et, ils viennent nourrir par leurs propositions le lien entre l'enseignement et la Recherche. Ils sont constitués de spécialistes des zones géographiques qui sont acteurs et chercheurs dans les laboratoires de Sciences Po.

Dernier point sur la modalité de validation. Elles sont très simples et se composent en trois parties. Première partie : l'affectation sur un campus du Collège qui vaut pour 25 % de la validation. Les 50 % autres concernent la validation d'enseignements qui s'inscrivent dans le cadre de la spécialisation géographique. Et, ceci est détaillé dans la note à hauteur de 50 % avec une division par année – la première année 25 % et deuxième année 25 %. Enfin, l'expérience en troisième année. Dans les deux cas, vous avez deux possibilités. Un étudiant est affecté dans la zone géographique de son campus, mais vous savez aussi que nous avons choisi au moment de l'acte II de donner la possibilité aux étudiants de choisir un autre espace géographique que leur campus. Et, dans ce cas, l'étudiant devra tout simplement suivre au moins deux cours correspondants à l'étude de la zone dont au maximum un cours de langue. Donc, la troisième année permet de compléter l'ensemble de la validation à hauteur de 25 %.

Voilà pour l'essentiel de ce que nous voulions vous présenter ce matin. Et, nous sommes tout à fait à votre disposition pour les questions. Merci.

Jean COTTE

Merci beaucoup pour votre présentation. J'aurais une question assez simple sur le mot « partenariat » pour lequel vous avez dit avoir beaucoup réfléchi sur la question de l'intitulé du campus de Nancy. Une simple crainte que je souhaiterais évoquer. Le mot de « partenariat » à mon sens, en tout cas, fait plutôt penser à une sorte de double diplôme, un partenariat avec une université qui serait en Allemagne. Est-ce que vous l'avez pris en compte quand vous avez mis ce terme « partenariat franco-allemand » qui pourrait en fait laisser penser qu'une partie du Collège universitaire se passe en Allemagne ? Ce n'est pas le cas sauf en cas de troisième année là-bas. C'était une simple question sur ce terme. Merci.

Rébecca RUFFE

Merci Stéphanie pour la présentation. Je voulais savoir si cela amènerait un acte III cette modification de noms. Une question également sur les modalités de validation, la manière dont va se passer techniquement notamment et surtout au niveau du campus de Paris. On voit en trois ans qu'il faut une expérience de la zone géographique du campus. Paris n'a pas de zone géographique attirée. Donc, comment est-ce que cela va se passer ?

Stéphanie BALME

Merci. Je vais répondre. Première question extrêmement intéressante sur la manière dont nous avons choisi le mot de « partenariat ». C'est le fruit de beaucoup de discussions parce qu'en fait au départ on était parti sur le fait de conserver le principe géopolitique de couple franco-allemand. C'est vrai que cela a pu paraître aussi pour certains d'entre nous un terme obsolète ou qui pouvait prêter à confusion. Et, par ailleurs, il était très compliqué de le traduire en anglais. Donc, nous avons deux autres options : moteur franco-allemand. Si nous gardions « moteur franco-allemand », d'une certaine manière, on excluait les autres États européens en considérant que nous avons un point de vue franco-allemand dans la construction de l'Union européenne, ce qui pouvait poser problème parce qu'en fait c'est presque un regard politique sur l'Union européenne. Donc, on est parti de l'anglais en se disant que *partnership* correspondait bien à un terme, y compris en relations internationales, qui qualifient le duo pôle franco-allemand. Donc, de *partnership*, on est parti à partenariat. Finalement, Elsa, je pense — je te passe la parole — que cela nous a semblé le plus clair pour les étudiants. Par ailleurs, c'est très loin de *double degree program partnership*, ce que voient les étudiants. Au-delà de la troisième année, il existe pour le coup un double diplôme avec Freie Universität qui s'appelle vraiment un double diplôme. Et, ce n'est pas du tout un partenariat avec la Freie. Pour nous, la confusion ne nous semble pas du tout possible du point de vue des étudiants. Elsa, est-ce que tu veux compléter ?

Elsa GRIMBERG

Oui, bonjour. C'est vraiment une question très intéressante, en fait. On ne l'a pas du tout anticipée dans nos réflexions longues. Pour compléter ce qu'a dit Stéphanie, on a pensé avant même de se poser la question du programme pour le campus de Nancy, on a fait un travail avec le campus de Dijon pour avoir des intitulés de programme et de mineures symétriques pour bien caractériser l'existence de deux programmes européens dans le Collège Universitaire. Et, on a deux enjeux sur les campus de Dijon et de Nancy. C'est de décliner la formation sur le projet européen à travers deux projets politiques qui sous-tendent le projet de l'Union européenne depuis une trentaine d'années. Et, ils sont superposables à des zones géographiques. D'une part, les problématiques d'approfondissement et d'horizons vers le fédéralisme qui sont portées par le couple franco-allemand. Cela reste un concept politique. Et, d'autre part, les problématiques d'élargissement. Le campus de Dijon a été créé en 2004 au moment de l'adhésion de dix pays à l'Union européenne. Donc, les problématiques d'élargissement et de voisinage de l'Union européenne. On était d'abord parti sur des intitulés de programme qui ne mentionnaient plus les zones géographiques, mais des enjeux et des problématiques d'approfondissement, d'élargissement et de voisinage d'autre part. Finalement, on est revenu à ces dimensions franco-allemandes, Europe centrale et orientale, sachant que l'on ne fait pas d'études de zones franco-allemandes ou francogermanophones à Nancy. Mais, on considère vraiment cette question franco-allemande comme un objet politique, en fait. Comment la France et l'Allemagne travaillent-elles ensemble dans le projet européen sur des objets politiques qui leur sont tiers en général ? Comment se positionnent-elles par rapport à l'Ukraine ou par rapport au Brexit ? C'est très difficile à qualifier. On est satisfait de la proposition que l'on vous soumet aujourd'hui qui est assez consensuelle, et qui permet des traductions dans toutes les langues, notamment la langue anglaise. C'est vrai que le terme politique que l'on utilise en français et en allemand, c'est le terme de couple franco-allemand. Il n'est pas traduisible dans d'autres langues, et pas seulement l'anglais. Il est très difficile à exporter. Donc, on est arrivé à ce terme. Moteur est trop politique. Relation est trop neutre. Et, couple était intraduisible. Donc, on est revenu à partenariat. Si jamais parmi vous il y en a qui ont de meilleures idées, on reste preneur, je pense. Mais, je crois que l'on avait vraiment fait le tour de la question.

Stéphanie BALME

Merci, infiniment Elsa. Sur le second point, chère Rébecca, est-ce un acte III ? Oui, c'est une forme d'acte III, mais ce serait totalement immodeste de l'appeler acte III parce qu'en fait cela n'a pas du tout la portée de ce que ça a été l'acte II qui a métamorphosé le diplôme de Sciences Po. En revanche, c'est une étape assez importante pour nous, même très importante, vers une réflexion de fond sur la nécessaire évaluation de l'acte II, c'est-à-dire du diplôme qui est le nôtre. Et, dans cette évaluation que l'on partagera évidemment avec l'ensemble de l'Institution — on lancera ce travail notamment autour de Myriam DUBOIS-MONKACHI — se posera à un moment la question du campus de Paris. Est-ce que le campus de Paris doit rester sans spécialité géographique ? Peut-être. Peut-être pas. Mais, ce sera le fruit d'une réflexion. Pour l'instant, il n'en a pas. La question de la validation de la mineure géographique pour le campus de Paris ne se pose pas pour l'instant. Ce qui est très important, c'est que lorsque les étudiants au lycée aujourd'hui candidatent à Sciences Po, ils ont l'impression en campus que le Bachelor de Sciences Po est un Bachelor spécifique, et qu'il n'existe qu'un programme général qui est à Paris. Or, là, le sens de la réforme est d'expliquer que l'acte II forme les étudiants à un diplôme commun. Par contre, sur six campus en région, il y a ce programme commun et en plus une spécialité géographique. Et, il n'y en a pas à Paris. Vous avez aussi beaucoup d'étudiants qui candidatent en disant qu'ils choisissent Paris parce qu'ils veulent faire le Bachelor de Sciences Po, mais sans spécialité géographique. Ils disent qu'ils seront peut-être intéressés en Master ou en troisième année. Ils n'ont pas d'intérêt particulier pour une région ou ils ont un intérêt pour toutes les régions. Sinon, cela ne fait pas du tout partie de la dimension comparative de leurs études, de ce qui les intéresse. C'est pour cela que c'est pour nous un effort de clarification très forte. Et, je pense que la prochaine génération d'étudiants qui va candidater à Sciences Po aura une idée beaucoup plus claire de ce qui les attend en région et à Paris. Pauline, vous aviez une question. Je vous en prie, Pauline.

Pauline LEBARON

On voulait un peu revenir sur le fait à nos yeux qu'il y aurait la nécessité d'avoir une réforme un peu plus ample de la formation du Collège universitaire, notamment pour ce qui concerne les campus en région pour avoir une part plus importante d'enseignements relatifs à la mineure, à la spécialisation régionale. C'est quand même quelque chose qui ressort de ce que peuvent nous dire les étudiants dans ces campus. On trouve finalement que ce sont des modifications pour lesquelles on n'a pas forcément de grosses oppositions, mais qui restent de façade par rapport à des changements qui seraient nécessaires. Par ailleurs, on sort un peu du cadre de la formation, mais on a quand même des problématiques qui sont très importantes sur les campus en région sur lesquelles on alerte régulièrement du côté de l'UNEF sur les questions d'accès à un certain nombre de services, de moyens pour les différents campus. Et, de conditions d'études qui ne sont quand même pas équivalentes à celles du campus de Paris, même s'il y a certaines spécificités qui peuvent être appréciables. À nos yeux, ce qui est proposé est vraiment insuffisant en matière de changements pour ce qui concerne les campus en région. Juste pour rebondir sur ce qui a pu être évoqué précédemment sur la question du partenariat. On trouve aussi que le terme est un peu ambigu. Pour nous aussi, cela nous donne cette première impression en tant qu'étudiante de l'idée de partenariat comme l'on peut avoir avec de doubles diplômes. On pense, dans ce qui a été évoqué juste avant dans la réponse, que le terme de relations franco-allemandes serait plus clair. En même temps, il permet justement d'avoir une neutralité plus importante. À nos yeux aussi, sur le terme de partenariat, cela limite aussi ce que l'on va étudier finalement dans le cadre des relations franco-allemandes. Je pense que l'intérêt doit aussi être de pouvoir mieux connaître l'histoire des relations franco-allemandes. Elles sont loin d'avoir toujours été de l'ordre du partenariat. Donc, à nos yeux, cela permettrait aussi d'être plus large.

Stéphanie BALME

Merci beaucoup, Pauline. Sur le premier point, je vous remercie infiniment pour votre soutien. Dire que nous avons besoin de ressources, de soutiens institutionnels pour faire vivre les campus est un sujet, je crois, que nous partageons tous. Nous avons, étudiants, enseignants, encadrants, membres de l'administration de Sciences Po, cet objectif en commun. Donc, je vous remercie beaucoup de le souligner ici. Je ne pense pas qu'il s'agit d'un sujet qui nous divise. Deuxièmement, je pense que votre remarque me donne la possibilité de dire à quel point les équipes du Collège universitaire font un travail exceptionnel auprès des étudiants. Et, quand vous dites que sur certains campus les conditions d'études

ne sont pas équivalentes à celles de Paris. J'allais vous dire que parfois elles sont meilleures. Et, j'en veux pour preuve des étudiants qui travaillent de manière sereine à la bibliothèque de Menton en regardant la mer, par exemple. Je vous assure que c'est un luxe.

Sur le point, la réforme qui est présentée aujourd'hui est très spécifique. Elle n'englobe pas toutes les réformes nécessaires à l'échelle du Collège universitaire. Pour cela, il faudra passer... D'abord, je pense que tout n'a pas besoin d'être réformé. Nous avons vécu une grande réforme il y a quatre ans. Nous sommes au terme de quatre ans de mise en place de cette réforme. S'annonce dès le mois de septembre la formation de groupes de travail auxquels j'espère que vous rejoindrez sur l'évaluation du diplôme. Mais, il ne s'agit pas de régler tous les problèmes par cette réforme spécifique. Déjà, pour cette réforme, il a fallu deux ans pour qu'on puisse venir à vous en parler. Donc, c'est aussi parce que c'est long, compliqué. C'est important que ce soit complètement inclusif. En fait, elle est quand même importante cette réforme. Elle est très importante parce qu'elle permet de rééquilibrer la volonté de l'acte II qui était finalement de renverser complètement la logique de l'ancien diplôme. La logique de l'ancien diplôme était finalement que la mineure géographique d'aujourd'hui était la majeure d'hier. Et, les sciences humaines et sociales avaient une part très inégale selon les campus, et la dimension SHS du diplôme de Sciences Po en licence était très inégale, assez difficile à cerner, très peu rationalisée. Donc, l'acte II a eu raison — j'ai mis en place cette réforme avec l'équipe du Collège. Je crois qu'on a fait un beau travail. L'idée a été de dire que nous formons nos étudiants à six disciplines fondamentales des sciences humaines et sociales. C'est leur socle commun. Et, on les forme à l'interdisciplinarité. Dans le courant de cette réforme, il a été très difficile en même temps de se pencher sur la dimension des mineures géographiques. C'est ce que l'on propose maintenant.

Après, si vous me dites qu'il faut encore plus de cours, encore plus de cours sur les spécialités géographiques, et en même temps on est très engagé, par exemple, sur le rapport avec les sciences, les autres sciences que les sciences sociales, à travers le digital, à travers la culture écologique, à travers sciences et société. Donc, si l'on veut du sport le jeudi après-midi, de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales, donner du temps au parcours civique, complètement intégrer la mineure géographique, à un moment, il faut faire un choix. La façon la plus rationnelle, à mon avis, est la façon que l'on propose ici déclinée telle que les modalités d'évaluation le proposent.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Merci pour votre exposé. Une question très simple par rapport aux candidatures des élèves pour la première année. Est-ce que leurs vœux s'équilibrent avec les places disponibles en campus, tout simplement ?

Stéphanie BALME

Votre question : est-ce qu'il y a assez de candidats ou est-ce qu'il y a assez de places pour les candidats ? Des places par rapport aux candidats : pas du tout. On a un taux de sélectivité extrêmement élevé.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Bien sûr, j'en suis bien conscient. Ce que je voulais demander : est-ce que les vœux de ceux qui sont admis s'équilibrent avec les places de chaque campus en région ? Est-ce qu'il y a 100 personnes qui veulent suivre un diplôme spécialisé relations franco-allemandes ?

Elsa GRIMBERG

Oui, oui, je vous rassure. On a des centaines de candidatures. On a 160 places par année d'études. On a aussi des doubles-diplômes sélectifs. Par exemple, dans Parcoursup, on avait presque 400 candidatures pour 15 places pour le double diplôme avec l'Otto. Donc, il y a de très gros volumes de candidats pour un nombre de places forcément limité. Après, en proportion, je n'ai pas du tout les statistiques de nombre de candidats.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Je ne m'inquiète pas. Bien sûr que Sciences Po est attractive. Ce n'est pas ce que je veux dire. C'est sur l'ensemble de la cohorte qui est admise à Sciences Po, est-ce que cela s'équilibre entre les premiers vœux et ce que les gens peuvent avoir ? Est-ce qu'il y a plus de places dans certains campus ? Pardon. Je me suis mal exprimé.

Stéphanie BALME

D'accord. En fait, votre question ressemble un peu à la question de la troisième année. Est-ce que les premiers vœux sont respectés pour les étudiants ? Très bien. Oui, absolument. La réponse est sans aucune ambiguïté. Il y a deux bémols à cela. Le premier : parfois, des étudiants déclarent vouloir aller sur le campus de Menton en premier choix et Poitiers en second choix. En fait, le comité d'évaluation, le jury d'admission de Sciences Po, considère que ce choix ne correspond pas aux capacités de réussite d'un étudiant au Collège universitaire. Donc, on peut de manière complètement volontaire dire à un étudiant que son second choix est un choix que nous considérons comme étant le meilleur pour lui. C'est le premier bémol. Le second bémol est une préoccupation que je partage avec vous. Et, j'espère que la réforme, si vous la votez, permettra aussi de travailler à cela. Il existe un programme qui nous inquiète. Il s'agit du programme Afrique à Reims qui n'atteint pas ses objectifs probablement parce que le programme est uniquement pour l'instant francophone, ce que vous en conviendrez est une difficulté pour nous. Effectivement, ce programme n'est pas représentatif d'une certaine diversité du continent africain, pour le dire de manière euphémisée. Donc, nous pensons qu'il faut impérativement réformer ce programme. En le réformant, son attractivité sera plus grande. La réponse est simple. Oui. Je ne sais pas la proportion. On pourrait imaginer à 95 % que les étudiants choisissent leur premier vœu. Ensuite, ils peuvent être affectés ailleurs pour une raison très précise. Cela peut être une question de bourse. Cela peut être une question financière ou en raison de problèmes de santé. Donc, il est important qu'ils soient un peu plus proches d'un service de santé dans un campus ou dans un autre. Enfin, troisième point — à moins, Quitterie, que tu penses à autre chose. Je vais laisser la parole à Quitterie GADRET. Et, il y a la question du programme Afrique qui est problématique.

Quitterie GADRET

Je voulais juste ajouter que pour nos étudiants qui candidatent via Parcoursup il n'y a pas d'ordre dans les choix. Ils expriment deux choix de campus. Et, c'est au cours de l'entretien d'admission que l'on affine avec eux le choix du campus en fonction de leur motivation, et de ce que l'on ressent comme capacité à être plus en phase avec tel ou tel campus. Cela se passe comme ça. Il n'y a pas vraiment de notion de premier et deuxième choix pour les étudiants Parcoursup.

Jean COTTE

Je voulais exprimer une préoccupation qui est commune à Nova et à l'UNEF sur la disparition du mot Europe. On a très bien compris les raisons pour lesquelles vous avez choisi de faire sortir cette dualité entre l'Europe et les différentes zones géographiques qui étaient très centrées sur l'Europe. Mais, comme vous le dites finalement dans votre note, Sciences Po est une institution qui est intrinsèquement européenne. On pensait que ce serait intéressant de ne pas avoir la disparition du terme Europe, mais de le rajouter en dehors des mineures géographiques dans le titre du diplôme pour que cela inclue même le campus de Paris. Et, que la dimension européenne de Sciences Po soit donnée hors de la mineure géographique pour l'ensemble des diplômes du Collège universitaire. Merci beaucoup.

Stéphanie BALME

Je réfléchis à ce que vous venez de dire. J'essaie de comprendre la forme que cela pourrait prendre de manière très concrète. Du coup, est-ce que vous proposez deux mineures ?

Jean COTTE

Non, non, pas d'ajouter une mineure, mais simplement dans le titre du diplôme qu'on y mette la mention de l'Europe. On trouve qu'il est dommageable que la dimension européenne de nos enseignements disparaisse. Sur l'endroit où cela serait mis, très concrètement, je vous avoue que l'on n'a pas encore... Après, on serait ravi de travailler avec vous sur le sujet. Mais, on pourrait imaginer que ce soit commun à l'ensemble du Collège universitaire parce que c'est quelque chose qui est très important à Sciences Po.

Stéphanie BALME

Oui, mais pas qu'au Collège. Il faudrait aussi pour le coup ajouter cela au niveau des masters. Ce n'est pas qu'au Collège que l'on pourra porter la dimension européenne de l'Institution, premièrement. Deuxièmement, si l'on appelle Bachelor européen, c'est une autre catégorie juridique. Je vais laisser

parler Myriam DUBOIS-MONKACHI sur ce point. Il ne s'agit pas d'un diplôme européen. Donc, on ne peut pas l'appeler Bachelor européen. C'est le Bachelor de Sciences Po. Troisièmement, la dimension européenne doit figurer dans les cursus, dans les curriculums, dans notre contact, dans notre institutionnalisation avec CIVICA. Là, CIVICA porte un projet d'université en sciences humaines et sociales européennes. C'est cette dimension qu'il faut que l'on travaille. Par ailleurs, dans le fameux acte III dont parlait Rébecca, nous allons travailler à vraiment renforcer la dimension européenne aussi très fortement dans un axe qui serait Nancy — Paris — Reims et Dijon. Je t'en prie, Myriam.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup. Juste une petite précision concernant effectivement la dimension européenne qui est portée par l'établissement lui-même, CIVICA, tous les enseignements qui tournent autour de cette question, et le cadre intellectuel qui a été posé par l'Institution. Et, concernant le diplôme, vous savez que chaque étudiant a droit à un supplément au diplôme qui est imposé par l'Europe précisément. Dans ce supplément au diplôme, vous avez beaucoup d'informations qui concernent des dimensions qui ne sont pas inscrites dans le diplôme qui reste un parchemin qui doit être lisible. Donc, cette information sera bien sûr encore plus mise en avant dans ce supplément au diplôme.

Pierre-Louis PERIN

Nous allons passer au vote sur cette présentation et ce projet de changement de nom des campus en région. Y a-t-il des votes contre ? Non. Des abstentions ? Trois. Donc, le projet est adopté.

Stéphanie BALME

Merci beaucoup. Très bonne journée.

IV. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA SCOLARITÉ

Pierre-Louis PERIN

Nous allons passer au troisième point de l'ordre du jour : le projet de modification du règlement de la scolarité. La parole est à M. Sébastien THUBERT.

Sébastien THUBERT

Merci. Très rapidement, ce n'est pas un point de l'ordre des prérogatives du Conseil de la vie étudiante et de la formation, mais plutôt du Conseil de l'Institut. Mais, il était important pour nous de vous le présenter aujourd'hui parce que ça nourrit — par contre, ce qui est dans votre prérogative — c'est-à-dire les activités sportives. Et, cela s'inscrit dans la démarche que Mathias VICHERAT a souhaité depuis son début de mandat de pouvoir améliorer la prise en compte de ces types d'activités. Et, de les favoriser et de les valoriser. Comme il a pu l'annoncer, les écoles et même le Collège universitaire ont travaillé à ce que dans les maquettes le jeudi après-midi — on ne va pas dire complètement libéré — donne la possibilité sur les cursus sélectifs d'avoir d'autres choix pour ne pas se bloquer la possibilité de participer notamment à l'activité de compétition. Cela sera effectif à partir de la rentrée prochaine. Et, nous profitons de cela aussi avec un travail qui a été fait avec les associations sportives pour revoir la valorisation des crédits ECTS de ces activités où les étudiants jusqu'à maintenant avaient le choix de faire valoriser une activité avec deux crédits ECTS. C'était d'ailleurs le maximum. Bien souvent, des étudiants participaient à plusieurs activités sportives ou culturelles, et devaient faire un choix sur ce qu'ils souhaitaient valoriser. Et, nous avons un problème de cohérence par rapport au poids des crédits ECTS par rapport aux autres cours. Un crédit ECTS représente entre 20 et 30 heures de travail, alors que l'activité sportive finalement représente une quinzaine d'heures. Donc, c'était de recentrer sur un crédit ECTS pour toute activité culturelle ou sportive organisée avec Sciences Po. Les étudiants pourront cumuler jusqu'à deux crédits par semestre. Et, de valoriser aussi la pratique de compétition universitaire ou fédérale qui demande un investissement un peu plus important, au-delà des entraînements, et aussi la participation aux compétitions. Et, donc, de la valoriser jusqu'à deux crédits ECTS. Pour faire simple, les étudiants pourront cumuler jusqu'à deux crédits ECTS s'ils font du sport ou de la culture, et jusqu'à trois si parmi ces activités il y a une activité de compétition. C'est donc le projet qui sera soumis demain

au Conseil de l'Institut. Mais, il me semblait important que vous ayez connaissance de cet élément. S'il y a des questions et des remarques, nous sommes à l'écoute.

Jean COTTE

Oui, ce sera très rapide. Comme l'on a toujours parlé de ces questions de sport, on trouve que ce changement va dans le bon sens. Simplement, petite remarque de forme. Je pense dans la modification de l'alinéa qu'il y a une coquille. C'était juste pour être sûr que c'était bien vu.

Pauline LEBARON

En fait, sur la question des crédits, on ne comprend pas sur les deux crédits, si du coup un étudiant ne prend qu'un seul enseignement de sport ou d'art, est-ce que du coup cela ne fait plus qu'un seul crédit quand avant c'était deux crédits ? Maintenant, on peut avoir le cumul. Si c'est le cas, pour nous, ça nous pose souci parce que justement cela veut dire réduire le nombre de crédits et l'importance qui peut être accordée à un enseignement. Beaucoup d'étudiants ne prennent qu'une activité de sport ou d'art.

Sébastien THUBERT

Oui, c'est tout à fait ça. Vous avez très bien compris le projet, en sachant que c'est une question d'harmonisation, comme je vous le disais, de la logique des crédits ECTS, c'est-à-dire qui doit se cranter sur un temps de travail. Donc, les étudiants qui sont en activité de pratique sportive simple n'ont que leur temps d'entraînement qui représente entre 15 et 20 heures. Et, un crédit ECTS représente entre 20 et 30 heures. Donc, ils n'ont pas 40 heures de travail. Du coup, on avait un problème de jauge par rapport à cela. Dans d'autres universités, on a les deux crédits ECTS sauf que les étudiants dans ces cas-là ont des enseignements théoriques de la pratique sportive, ce qui n'est pas le cas ici. Du coup, c'est cette valorisation. Surtout, on a beaucoup d'étudiants qui font du sport et la culture, et qui souhaitent pouvoir cumuler, en sachant que ces crédits sont des crédits — je vous le rappelle — optionnels. Ils ne rentrent pas en compte dans la validation de l'année ou la validation de diplôme. Et, il n'est pas le premier moteur d'ailleurs des étudiants lorsqu'ils s'inscrivent dans ces activités.

Pierre-Louis PERIN

Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Je ne crois pas. Donc, on peut passer au vote. Y a-t-il des votes contre ? Un vote contre. Des abstentions ? Deux abstentions. Le projet de modification du règlement de la scolarité est adopté.

V. PROJET DE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pierre-Louis PERIN

Nous passons au point suivant : projet de calendrier électoral. La parole est à M. THUBERT.

Sébastien THUBERT

Il s'agit bien d'un projet de calendrier parce qu'en fait c'est le directeur de l'IEP qui organise les élections, et qui fixera de manière définitive ce calendrier au mois de septembre. Mais, il souhaitait que vous ayez communication du projet de calendrier. En octobre prochain, il sera nécessaire de renouveler le collège des étudiants et le collège des doctorants, mais aussi post-doctorants dans l'ensemble des Conseils de l'IEP. Ce sont des scrutins qui ont lieu pour les étudiants tous les deux ans, pour les doctorants également, et pour les post-doctorants tous les ans. Pour les étudiants, il s'agit d'un scrutin à deux listes à un tour. Pour les doctorants, ce sont des scrutins uninominaux à deux tours. Il y a deux ans, nous avions un calendrier qui était un petit peu plus tôt, c'est-à-dire qu'il démarrait fin septembre. Et, on a eu quelques difficultés, notamment avec le collège des doctorants. Les doctorants signent pour une bonne part leur contrat doctoral plutôt fin septembre. On avait donc de gros décalages sur les listes électorales. Cela avait posé quelques difficultés. Donc, on a voulu un peu enjamber ces difficultés. Et, surtout, l'ensemble du processus électoral repose beaucoup sur la dynamique du premier tour. Notre enjeu était que les élections se terminent avant – en tout cas pour le collège principal D — les vacances de Sciences Po pour que le temps de campagne soit suffisant. Donc, le calendrier vous est proposé avec un affichage début octobre des listes. Cela va vous permettre d'avoir l'ensemble du processus du premier

tour avant la coupure d'une semaine ; sachant que s'il y a un second tour pour le collège F et le collège G, c'est-à-dire pour les doctorants et post-doctorants, la campagne aura lieu pendant les vacances. Mais, ils ne sont pas soumis aux mêmes vacances. Ils sont souvent dans leur laboratoire. Ils viennent de démarrer. Cela a été vu avec eux. Il n'y a pas de difficulté particulière. Les étudiants ne sont pas concernés par rapport à cela. Si vous avez bien sûr des remarques ou des suggestions, d'ici le mois de septembre, on est complètement à votre écoute, notamment pour les questions de campagne. Mais, on commence à en discuter avec les associations représentatives.

Pauline LEBARON

C'est une question qui n'est pas directement liée au calendrier, mais actuellement on a un format hybride des Conseils qui à l'UNEF nous satisfait. Actuellement, les étudiants qui sont en campus en région peuvent difficilement siéger en présentiel. Cela nous semble intéressant de pouvoir garder ce format pour la suite des Conseils. On voulait poser cette question maintenant, en lien avec les élections, puisque ça va évidemment changer la constitution de nos listes s'il y a cette possibilité qui est offerte ou non de pouvoir suivre les Conseils en hybride.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Je reprends la même question que Mme LEBARON. C'est la même chose. Et, deuxième question. Je suis conscient pour cette année que cela ne sera pas possible. Mais, tout de même, les élections sont vraiment — quand je regarde le calendrier — la dernière semaine des galops. Je sais que c'est compliqué parce qu'il y a souvent des galops. Il y a souvent des épreuves. Mais, pour faire campagne, ce n'est pas forcément le climat idéal pour ceux qui font campagne, et pour ceux qui doivent suivre la campagne, que de devoir jongler entre galops et campagne.

Sébastien THUBERT

Pour les deux questions, je vais commencer par la dernière. Le calendrier idéal, de toute façon, est très difficile sur une population de 13 000 votants. Nous aurons toujours des difficultés qui sont inhérentes à telle ou telle année. On est assez confiant sur la dynamique de participation à ce scrutin, et la capacité de campagne ; en sachant que nous changeons également aussi de prestataire qui va œuvrer au vote électronique. Il va offrir une possibilité un peu supérieure et améliorée dans les supports qui pourront être mis à disposition des candidats sur la plateforme de vote aussi bien en vidéo, en visualisation des candidats si les listes le souhaitent. Ils vont ouvrir un certain nombre de possibilités.

Ensuite, sur les Conseils hybrides, nos statuts et nos règlements prévoient la possibilité d'assister à distance. Je pense que la volonté des Conseils, dans ce qui avait été dit, était de maintenir le plus possible le présentiel parce que c'est aussi une fluidité dans les échanges qui est peut-être plus simple. Après, qu'il y ait un cadre qui soit suivi. Après, sur les autres années précédentes, on a — peut-être que vous ne vous en souvenez pas — eu des élus des autres campus. Et, on organisait leur venue en Conseil. Mais, on trouvera le moyen pour que cela soit fait. Déjà, précédemment, les listes étaient assez composées d'étudiants en région qui ont évolué au fur et à mesure de leur scolarité, et qui ont fini en Master à Paris. En tout cas, nos textes le prévoient.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Sébastien THUBERT

Dans de précédents Conseils, nous avons échangé sur les portes automatiques du contrôle d'accès sur le site du 1 St-Thomas et du 13 rue de l'Université. Si vous vous rappelez, c'est une obligation liée à notre permis de construire fixé par la préfecture de police. Il y avait eu un test en octobre/novembre qui avait été fait sur le 13 rue de l'Université. Je vous indique qu'il y aura une nouvelle période de test du 11 juillet au 20 août, c'est-à-dire juste avant la rentrée ; en sachant que les tests précédents avaient permis d'identifier les quelques difficultés. Il y a de temps en temps des tests qui durent une ou deux heures. Les seules difficultés que nous voyons maintenant ne sont plus du tout des problèmes de configuration de bases de données pour permettre les accès, mais sont plus liées à des personnes qui ont des cartes anciennes retrouvées et qui avaient été décalées perdues ou à l'absence de carte. C'est là-dessus que l'on va travailler pendant cette période de test. Par contre, l'accès automatique sera désactivé pour la

prérentrée et à la rentrée, et sera mis en service de façon permanente à partir du 5 septembre pour permettre aux étudiants et étudiantes de récupérer très tranquillement leur carte lorsqu'ils sont primoarrivants ou lorsqu'ils arrivent en Master. Vous savez que les cartes sont données pour chaque cycle de diplôme. Bien sûr, cette mise en œuvre sera accompagnée par les personnels de la Direction des services généraux, de l'ensemble des services d'accueil des étudiants, du Helpdesk informatique pour que cette période se passe au mieux. Et, que nous puissions voir fonctionner les bâtiments avec cela ; en sachant que ce sont des contrôles d'accès légers, c'est-à-dire que n'importe quel étudiant, membre du personnel ou enseignant de Sciences Po, quel que soit son campus pourra accéder à ces espaces. Ce n'est pas limitatif à ceux qui doivent avoir des cours dans cet espace. C'est vraiment un accès qui sera ouvert. Nous souhaitons vous informer de cette mise en œuvre.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup, M. le Président par intérim. Un petit mot puisque c'est notre dernier Conseil avant les vacances. Déjà, je vous souhaite de bonnes inscriptions pédagogiques qui commencent demain. Et, je vous informe à la rentrée, à la prérentrée, qu'il y aura différents événements qui seront organisés. Cette année, pour la première fois, une leçon inaugurale aura lieu pour l'ensemble des étudiants de Sciences Po, tous les cycles et tous les campus confondus. Bien sûr, vous recevrez l'information et tout est à votre disposition sur le site de Sciences Po, notamment le calendrier. Vos campus et vos écoles respectives vous enverront l'information. Merci.

Sarah BONVALET-YOUNES

C'était une question sur les admissions par rapport à Parcoursup. En fait, à l'UNEF, on s'interroge toujours sur le fait que Sciences Po donne ses résultats en différé par rapport aux autres résultats de Parcoursup. On sait que c'est une plateforme qui pose toujours beaucoup de problèmes, et il y a énormément de candidats sans admission. On a actuellement 130 000 candidats sans aucune proposition d'admissibilité sur Parcoursup. Et, c'est vrai que ce délai supplémentaire ajoute du temps d'attente pour les étudiants, et bloque certaines filières ce qui peut être très stressant. C'était pour poser cette question, et également demander si dès à présent on pouvait avoir quelques nombres sur les admissions pour la rentrée.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

La question que vous évoquez est une question très conjoncturelle qui s'est produite cette année où nous devons présenter les résultats de Sciences Po sur Parcoursup de la même manière, dans le même calendrier que tous les établissements. Vous avez peut-être suivi l'actualité du Baccalauréat. Les épreuves ont été décalées dans le temps. Et, de fait, cela a décalé d'une semaine l'annonce des résultats puisqu'à Sciences Po tous nos candidats admissibles passent un oral. Et, l'oral se passait pour beaucoup d'entre eux en même temps que les épreuves de spécialité du Baccalauréat. Donc, c'était vraiment conjoncturel. On espère que l'année prochaine les choses seront différentes, tout en sachant que le sujet Parcoursup est quand même un sujet très politique. On verra la manière dont les choses évolueront. Mais, notre volonté — c'est pour cela que nous sommes dans Parcoursup — est de permettre à tous les étudiants d'avoir des réponses en temps voulu pour pouvoir faire les choix les plus pertinents pour eux. Concernant les chiffres, la Direction des admissions viendra comme chaque année, un peu plus tôt cette année que l'année dernière, présenter les chiffres en automne, probablement au mois d'octobre ou novembre. Les résultats sont des résultats qui sont différents de l'année précédente où nous avons eu une sorte d'effet Parcoursup puisque nous avons — rappelez-vous — doublés les candidatures. Cette année, bien sûr, nous sommes bien en deçà. Nous avons quand même une croissance de 45 % par rapport à 2020 qui est l'année de référence. Et, tous les étudiants ont été admis en effet, les informations que nous avons qui sont au jour le jour disent que toutes les listes d'attente quasiment ont été éclusées. Donc, nous sommes maintenant dans une logique d'accueil de nos étudiants qui sont déjà dans nos systèmes d'information. Et, que nous allons accueillir demain pour les inscriptions pédagogiques, et bien sûr à la prérentrée le 22 août. Et, le Collège universitaire organise, je crois, ou va organiser une journée d'accueil pour tous les étudiants qui sont admis en première année du Collège universitaire. Et, les chiffres vous seront présentés en détail. Mais, globalement, on peut dire qu'il y a une stabilisation relative, parce que c'est tout de même 45 % d'augmentation, par rapport à 2020, des candidatures. Toujours une forte attractivité. Notre taux de sélectivité a un petit peu bougé, du coup, passant de 6,6 % en 2021 à 10 %.

ce qui reste quand même très sélectif. Et, on le disait tout à l'heure, tous les campus ont trouvé des candidats qui étaient intéressés par le projet intellectuel de Sciences Po.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Pardon. Je rebondis rapidement. Comment se fait-il que le taux de sélectivité ait augmenté alors que le nombre de candidatures a augmenté ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Le taux de sélectivité a moins augmenté par rapport à l'année dernière où nous avons eu une augmentation de 107 % de nos candidatures. Cette année, je vous dis 45 % par rapport à 2020. Donc, naturellement, mécaniquement il a évolué.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Très bien. Je vous remercie.

Pierre-Louis PERIN

Très bien. S'il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée.

Pierre-Louis PERIN *lève la séance à 10 heures 24.*